



## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 juillet 2020

#### Délibération n°38-2020 : Bilan social 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État, et notamment son article 37 ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social prévu par l'article 37 précité ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve le bilan social 2019.

Membres en exercice : 30  
Membres présents : 23  
Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 26

- Pour : 26
- Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Documents en annexe : Bilan social 2019.